

Frais des services d'évaluation (à compter de janvier 2017)



Honoraires*

Catégorie	Journée	Demi-journée
Marchand	600.00 \$	375.00 \$
Membre	450.00 \$	300.00 \$
Chair	Le tarif du membre ou du marchand (les marchands président parfois un panel) plus jusqu'à concurrence d'une journée additionnelle pour rédiger le rapport et terminer des tâches administratives liées à la séance d'évaluation monétaire.	

* Les honoraires sont versés directement aux membres des panels d'évaluation monétaire et aucune partie n'est retenue par le CNÉA.

** Les honoraires ne comprennent pas les indemnités journalières de repas ni les autres frais de voyage. Pour les institutions d'archives/clients non fédéraux (en vigueur à partir de janvier 2019 et peut être modifié sans préavis) : Petit déjeuner 10,70 \$, Déjeuner 10,45 \$, Souper 29,35 \$, Faux frais 11,50 \$, Kilométrage 0,435 \$. Pour les institutions d'archives/clients fédéraux : Les indemnités de voyage des institutions fédérales doivent se conformer aux dispositions de la Directive sur les voyages du Conseil du Trésor : <http://www.njc-cnm.gc.ca/directive/d10/fr>

Frais administratif du Secrétariat

Catégorie	Journée	Demi-journée
BAC	420.00 \$	225.00 \$
Toute autre institution	190.00 \$	170.00 \$

Les frais d'administration couvrent le travail de secrétariat du CNÉA, y compris mais sans s'y limiter :

- Établissement de politiques et de procédures
- Traduction
- Coordination avec les évaluateurs
- Vérification et traitement des frais des évaluateurs
- Comptabilité
- Émission de chèques aux évaluateurs
- Facturation des clients/institutions
- Dépôt des paiements de factures
- Frais bancaires
- Déclaration fédérale obligatoire et autres remises gouvernementales (impôt)
- Gestion de l'audit financier
- Gestion des contrats
- Gestion des dossiers

Note : Le CNÉA effectue des tâches administratives supplémentaires pour répondre aux exigences de BAC.